



A Caen, le 14 décembre 2015

Aux adhérents des séances Ecole de Natation
Piscine de la Grâce de dieu

Objet : retour des activités au stade nautique

Madame, Monsieur,

Avec la fin de la seconde phase des travaux au stade nautique Eugène Maës, nous bénéficierons de deux bassins supplémentaires **dès le 4 janvier 2016**.

Dans ce cadre, les écoles de natation du mercredi et samedi midi quitteront la piscine de la Grace de dieu pour **revenir au stade nautique sans aucun changement horaire**.

Nous attirons votre attention sur le fait que lors des deux premières semaines de Janvier, les cours se dérouleront uniquement dans les deux nouveaux bassins. Les groupes Requins et Dauphins bénéficieront de couloirs de nage supplémentaires après la vidange du bassin sportif à partir du 18/01.

L'achat d'un badge magnétique à 5.10 € sera obligatoire. Ce badge est à acheter auprès des caisses de Caen la mer dès maintenant ou lors de votre première séance. Vous pouvez vous présenter directement aux caisses en mentionnant votre nom, prénom et activité. En cas de difficulté, renseignez-vous auprès de l'accueil du club (1^{er} étage du stade nautique).

Pour stationner votre véhicule au stade nautique vous disposez :

- du parking de l'hippodrome (gratuit lorsqu'il n'y a pas de course hippique)
- du parking de la piscine gratuit entre 12h30 et 14h00 puis après 18h30
- du parking relais du parc des expositions (navette gratuite entre 9h30 et 19h30)

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Philippe THIEUW
Président

Information

*Vous recevrez par mail dans les prochains jours la convocation à
l'Assemblée Générale du 15 janvier 2016 – 18h30 – au lycée Jean ROSTAND*